

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 06158

Numéro SIREN : 399 164 458

Nom ou dénomination : AEC

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2022 sous le numéro de dépôt 22835

AEC

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'Associé Unique
AEC
1, allée Socrate
Parc de Haute Technologie
92160 Antony

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 27 juin 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Fabienne Lavanant

BILAN ACTIF

	2021			2020
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	84 129	84 129		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>84 129</i>	<i>84 129</i>		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 614 437	1 423 133	191 304	269 310
Autres immobilisations corporelles	324 072	280 478	43 595	60 596
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>1 938 509</i>	<i>1 703 611</i>	<i>234 898</i>	<i>329 906</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISE	2 022 638	1 787 740	234 898	329 906
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	1 331 251		1 331 251	1 439 982
Autres créances	853 515		853 515	1 409 021
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>2 184 767</i>		<i>2 184 767</i>	<i>2 849 004</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	731 886		731 886	855 907
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>731 886</i>		<i>731 886</i>	<i>855 907</i>
ACTIF CIRCULANT	2 916 652		2 916 652	3 704 910
Charges constatées d'avance	16 376		16 376	24 497
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 955 667	1 787 740	3 167 927	4 059 313

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	2021	2020
Capital social ou individuel Dont versé : 70 000	70 000	70 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	854 274	854 274
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 000	7 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	202 927	1 014 192
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	88 115	140 735
<i>Total situation nette</i>	<i>1 222 316</i>	<i>2 086 201</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 222 316	2 086 201
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 486	2 364
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Total dettes financières</i>	<i>2 486</i>	<i>2 364</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	830 956	875 168
Dettes fiscales et sociales	1 112 169	1 095 581
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>1 943 125</i>	<i>1 970 749</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 945 611	1 973 112
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 167 927	4 059 313

COMPTE DE RESULTAT

	2021			2020
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				8 534
Production vendue : - biens	132 971		132 971	76 800
Production vendue : - services	8 152 605		8 152 605	7 827 388
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	8 285 577		8 285 577	7 912 722
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			17 333	2 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				
Autres produits (1) (11)			23 751	840
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			8 326 661	7 915 562
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			375 475	313 787
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			3 581 579	3 216 105
<i>Total charges externes</i>			<i>3 957 054</i>	<i>3 529 892</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			203 547	199 829
Charges de personnel				
Salaires et traitements			2 571 457	2 579 849
Charges sociales (10)			1 098 894	1 118 829
<i>Total charges de personnel</i>			<i>3 670 351</i>	<i>3 698 678</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			148 508	151 761
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>148 508</i>	<i>151 761</i>
Autres charges (12)				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			7 979 461	7 580 160
RESULTAT D'EXPLOITATION			347 200	335 402
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			2 437	3 515
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			2 437	3 515
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			7 327	11 083
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			7 327	11 083
RESULTAT FINANCIER			(4 890)	(7 568)
RESULTAT COURANT			342 309	327 834

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2021	2020
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	223	34
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	223	34
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	957	241
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	957	241
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(734)	(207)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	167 961	152 372
Impôts sur les bénéfices	85 499	34 520
TOTAL DES PRODUITS	8 329 320	7 919 110
TOTAL DES CHARGES	8 241 205	7 778 376
BENEFICE ou PERTE	88 115	140 735

- (1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme
(2) Dont produits de locations immobilières
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
(3) Dont crédit-bail mobilier
(3) Dont crédit-bail immobilier
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
(5) Dont produits concernant les entreprises liées
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général
(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes
(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles
(9) Dont transferts de charges
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

ANNEXE

Désignation : AEC SAS Exercice 2021, clos le 31/12/21.

Le Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/21, dont le total est de **3.167.926 Eur**, et le Compte de Résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégagent un profit de : **88.115 Eur**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 Janvier 2021 au 31 Décembre 2021.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Evenements post-clôture : Aucun

CONSOLIDATION

Notre Société fait partie du Groupe DRAEGERWERK AG (Société Allemande) et est consolidée par intégration globale dans les comptes de DRAEGERWERK AG suivant la méthode de l'intégration globale (CC art. R 123-197-5°, PCG art. 831-3)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation : AEC SAS Exercice 2021, clos le 31/12/21.

A) APPLICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au PCG et ils respectent en particulier les dispositions du Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Ils ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- * principe de prudence;
- * continuité de l'exploitation;
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- * indépendance des exercices

B) METHODE D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception :

- * des créances et dettes en monnaies étrangères sont convertis, le cas échéant, au cours officiel de clôture de fin d'exercice. Les différences de change constatées sont portées au Bilan en "Ecart de Conversion".
- * les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.
- * les gains latents de change n'influencent pas le Résultat, mais sont soumis à l'impôt Société conformément aux dispositions en vigueur.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coûts d'acquisition

C) FAITS SIGNIFICATIFS

Il est à noter : Néant

D) EVENEMENTS POST-CLOTURE

Il est à noter aucun évènement susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes 2021.

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Désignation : AEC SAS Exercice 2021, clos le 31/12/21.

A) LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'Affaires s'entend hors taxes et après déduction des rabais, remises, et ristournes accordés.

Il se décompose de la manière suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES	Avec les Entreprises liées	Avec des Tiers Hors Groupe	TOTAL
France	1 850	8 283 726	8 285 576
Export	0	0	0
TOTAL	1 850	8 283 726	8 285 576

Le Résultat comptable de l'exercice est de **173.614 Eur** avant impôts & **88.115 Eur** après Impôts.

CAPITAL SOCIAL ET VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation : AEC SAS Exercice 2021, clos le 31/12/21.

Le tableau ci-après récapitule par catégorie de titres composant le Capital Social leurs variations pendant l'exercice, ainsi que les réserves affectées à la contrepartie des actions détenues par la Société pour elle-même.

CATEGORIES DE TITRES (1)	ACTIONS
NOMBRE	
En Début d'Exercice (2)	4 000
MOUVEMENTS de l'Exercice	
Augmentations (3)	0
Diminutions (4)	0
NOMBRE	
En Fin d'Exercice (5)	4 000
Valeur Nominale	
En Début d'Exercice (6)	17.5 Euros
Valeur Nominale	
En Fin d'Exercice (7)	17.5 Euros
MONTANTS (8)	70.000 Euros
Montants des Réserves affectés à la contrepartie des actions détenues par la Société pour elle-même (9)	/

Libellé	31/12/2020	Affect.Rés N-1	Dividendes	Résultat N	31/12/2021
Capital social	70 000				70 000
Primes d'émission	854 274				854 274
Réserve légale	7 000				7 000
Report à Nouveau (S.	1 014 192	140 734	952 000		202 926
Report à Nouveau (S.	0				0
Résultat	140 734	140 734		88 115	88 115
	2 086 200	0	952 000	88 115	1 222 315

IMMOBILISATIONS (en milliers d'Euro)

Désignation : AEC SAS Exercice 2021, clos le 31/12/21.

POSTES	VALEURS BRUTES			VALEURS BRUTES
	AU 31/12/20	+	-	AU 31/12/21
<u>IMMOBILISAT. INCORP.</u>				
Frais d'Etablissement.				
Concess. Brevets : ne concerne que des licences (logiciels)	84	0	0	84
Fonds Commercial	0	0	0	0
Immo. Incorp. en cours	0	0	0	0
<u>IMMOBILISAT. CORP.</u>				
Terrains	0	0	0	0
Constructions/Bâtiment	0	0	0	0
Install. gén. agenc.	0	0	0	0
Install. Techn. Mat. Out.	1 568	46	0	1 614
Autres Immob. Corp.	317	7	0	324
Imm. Corpor. en Cours	0	0	0	0
Avces & Acptes	0	0	0	0
<u>IMMOBILISAT. FINANC.</u>				
Participations				
Créances rattach. à des Participations	0	0	0	0
Prêts & Autres	0	0	0	0

LES AMORTISSEMENTS ECONOMIQUES ONT ETE CALCULES
SUR LES BASES SUIVANTES

Désignation : AEC SAS Exercice 2021, clos le 31/12/21.

AMORTISSEMENTS	Nombre d'Année d'Amortissements	Mode d'Amortissements	Nombre d'Année d'Amortissements	Mode d'Amortissements
	Pratiqué à partir du 01/10/2003		Pratiqué avant le 01/10/2003	
Logiciels	3 Ans	Linéaire	1 An	Linéaire
Constructions	20 Ans	Linéaire	25 Ans	Linéaire
Agencement, Install.	10 à 20 Ans	Linéaire	10 Ans	Linéaire/Dégressif
Matériels	5 à 10 Ans	Linéaire	4 Ans	Dégressif
Mobiliers	8 Ans	Linéaire	10 Ans	Linéaire
Matériels de bureau	5 à 10 Ans	Linéaire	5 Ans	Linéaire
Informatique	3 Ans	Linéaire	5 Ans	Dégressif
Automobiles	5 Ans	Linéaire	5 Ans	Linéaire

AMORTISSEMENTS (en milliers d'Euro)

POSTES	VALEURS		VALEURS	
	AU 31/12/20	+	-	AU 31/12/21
<u>IMMOBILISAT. INCORP.</u>				
Frais d'Etablissement.				
Concess. Brevets	84	0	0	84
Fonds Commercial	0	0	0	0
Immo. Incorp. en cours				
<u>IMMOBILISAT. CORP.</u>				
Terrains				
Constructions/Bâtiment	0	0	0	0
Install. gén. agenc.	0	0	0	0
Install. Techn. Mat. Out.	1 299	124	0	1 423
Autres Immob. Corp.	256	24	0	280
<u>TOTAUX :</u>	1 639	148	0	1 787

PROVISIONS (en milliers d'Euro)

Désignation : AEC SAS Exercice 2021, clos le 31/12/21.

POSTES	VALEURS BRUTES AU 31/12/20	+	Utilisé	Non Utilisé	VALEURS BRUTES AU 31/12/21
				-	
<u>PROVISIONS REGLEMENTEES</u>					
Prov. pour Invest.					
Prov. pour hausse des Prix					
Amort. dérogatoire					
Autres Prov. Réglementées					
<u>PROVISIONS POUR RISQUES</u>					
Pour litiges	0	0		0	0
Pour Garantie donnée au Client	0	0		0	0
Prov pour perte	0	0	0		0
Pour Pensions	0	0	0	0	0
Pour Perte de Change	0	0	0		0
Autres Prov. pour Risq.	0				0
<u>PROVISIONS POUR CHARGES</u>					
Pour Impôt	0	0	0		0
Pour Charges Sociales	0	0	0		0
Autres Prov. Charges	0		0	0	0
<u>PROVISIONS POUR DEPREC.</u>					
Sur Immo. Incorp.	0	0	0		0
Sur Immo. Corp.	0	0	0		0
Sur Immo. Financ.	0	0	0		0
Sur Stocks	0	0	0		0
Sur Cptes Clients	0	0	0	0	0

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES & DES DETTES (en milliers d'Euro)
--

Désignation : AEC SAS Exercice 2021, clos le 31/12/21.

POSTES	MONTANT BRUT	ECHEANCES	
		A moins d'un an	A plus d'un an
<u>CREANCES</u>			
Prêts	0	0	0
Autres			
<u>CREANCES ACTIF CIRCULANT</u>			
Créances Clients	1331	1331	0
Autres	853	853	0
Charges Const. d'avance	16	16	0
Avances	0	0	0
<u>TOTAUX :</u>	2200	2200	0
<u>DETTES</u>			
Emprunts & Dettes Etabl. Crédit	2	2	0
Emprunts Dettes diverses	0	0	0
Fournisseurs Cptes rattachés.	831	831	0
Dettes Fisc. & Sociales	1112	1112	0
Autres Dettes	0	0	0
Groupe & ass.	0	0	0
Produits const. d'avance	0	0	
<u>TOTAUX :</u>	1945	1945	0

CHARGES A PAYER SUR DETTES

Désignation : AEC SAS Exercice 2021, clos le 31/12/21.

Le récapitulatif, par nature de Dettes, des Charges à payer en fin d'exercice se présente comme suit :

	2020	2021
Autres Emprunts & Dettes ass. Intérêts courus :	0	0
Fournisseurs Factures non parvenues	565 644	671 540
Personnel Dettes Prov. CP/JRS	214 626	228 531
Personnel autres Charges à payer	341 529	306 899
Autres Charges à payer / Organ. Soc.	183 757	178 668
Autres Charges à payer / Impôts et Taxes	60 118	93 507
Intérêts courus/ Concours Bancaires Courants	2 364	2 486
	1 368 038 €	1 481 631

RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Charges	Produits
S/Opération courante	957	223
S/ Immobilisations cédées	0	0
	957 €	223 €

HONORAIRES

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes est de 11.470,00 € Hors taxes.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Désignation : AEC SAS Exercice 2021, clos le 31/12/21.

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice se sont élevées à 16.376,31 **Eur**.

Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement :

	2020	2021
Fact.de Sous traitance	7 964	5 996
Contrat d'Entretiens	16 533	10 380
	24 497	16 376

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	2020	2021
Produits d'exploitation :	0 €	0 €
(Chiffre d'affaires : Prestations)		

EFFECTIFS

Désignation : AEC SAS Exercice 2021, clos le 31/12/21.

La situation de l'effectif physique au cours de l'exercice se présente comme suit :

CATEGORIES	SALARIES	SALARIES	TOTAUX
	DE L'ENTREPRISE	MIS A DISPOSITION	
CADRES & ASS	43		43
AGENTS DE MAITRISES & ASSIMILES	31	0	31
EMPLOYES	0		0
TOTAUX	74	0	74

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Désignation : AEC SAS Exercice 2021, clos le 31/12/21.

La rémunération des organes de Direction n'est pas fournie en raison du nombre très limité des personnes concernées, ce qui conduirait également à lever l'aspect confidentiel de cette information.

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES & LES PARTICIPATIONS

Désignation : AEC SAS Exercice 2021, clos le 31/12/21.

En Euros MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES
POSTES Liées

	2 020	2 021
Avances & Acptes sur Imm.		
Participations	0 €	0 €
Créances ratt. à des Partic.	0 €	0 €
Prets	0 €	0 €
Avances & Acptes versés/Cdes	0 €	0 €
Créances Clients & Cptes ratt.	216 €	5 126 €
Autres créances	1 093 755 €	732 925 €
Capital souscrit non versé	0 €	0 €
Emprunts Obl. Convertibles	0 €	0 €
Emprunts & Dettes Etabl. Crédits	0 €	0 €
Emprunts & Dettes Financ. div.	0 €	0 €
Avance et Acptes reçus/Cdes	0 €	0 €
Dettes Fournisseurs	193 650 €	115 722 €
Dettes sur Imm. & Cptes ratt.	0 €	0 €
Autres Dettes	0 €	0 €
Produits de Participations	0 €	0 €
Autres Produits	0 €	0 €
Charges diverses	0 €	0 €
Charges Financières	0 €	0 €
Produits financiers	3 514 €	2 436 €
Pertes sur Titre de Participation	0 €	0 €
Charges exceptionnelles	0 €	0 €
Provision Risque & Dépréciation des participations	0 €	0 €
Provision Risque & Dépréciation du compte courant	0 €	0 €
Reprise Prov. Risque & Dépréciation	0 €	0 €
Plus Value sur Cession d'Immobilisation	0 €	0 €

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Désignation : AEC SAS Exercice 2021, clos le 31/12/21.

Dans le respect des principes comptables internationaux & français et en particulier de la recommandation n°2003-R.01 du 1 avril 2003 du Conseil National de la Comptabilité.

La valeur des engagements pour indemnité de fin de carrière au 31/12/2021 s'élève à :	454 852 €
- Montant de l'engagement pour indemnité de fin de carrière constituant un engagement hors bilan	
:	454 852 €

L'estimation des engagements est faite selon la norme internationale IAS 19.

La méthode actuarielle utilisée pour cette évaluation est la "méthode des Unités de Crédit Projetées" avec répartition des droits selon la formule de calcul des prestations établie par le régime.

Pour chaque participant en activité est estimée la prestation susceptible de lui être versée. À partir de ses données personnelles projetées jusqu'à l'âge normal de versement de la prestation.

Les engagements totaux de la société envers ce participant sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

- * de la probabilité de survie dans l'entreprise
- * de l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Le taux de l'actualisation utilisé est de 0,80 %.

AEC S.A.S
Société par actions simplifiée au capital de 70.000,00 euros
Siège social : 1 allée Socrate, Parc de Haute Technologie
92182 Antony Cedex
399 164 458 RCS Nanterre

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 29 JUIN 2022
(ARTICLE 20 DES STATUTS)

Conformément aux articles **20, 24 et 25** des statuts de la société AEC SAS (la « **Société** »),

La société DRÄGER FRANCE SAS, société par actions simplifiée immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 323 961 680, dont le siège social est sis 25 rue Georges Besse, Parc de Haute Technologie d'Antony, 92160 Antony, représentée par son président Monsieur Yves Le Gougec, dûment habilité aux fins des présentes,

Propriétaire des 4.000 actions composant le capital de la Société,

Ci-après l'« **Associé Unique** »,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- un exemplaire des statuts de la Société ;
- le rapport de gestion de l'Associé Unique en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le rapport général du Commissaire aux comptes ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe ainsi que l'inventaire relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

A pris, par acte sous seing privé, les décisions portant sur :

- l'approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 ;
- l'affectation du résultat dudit exercice ;
- l'approbation des charges non déductibles ;
- la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents ;
- les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- les pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 88.114,99 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Il donne, pour le même exercice, décharge au Commissaire aux comptes de l'accomplissement de sa mission.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique constate que le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est comme suit :

Profit de l'exercice clos le 31 décembre 2021	88.114,99 €
Report à nouveau	202.926,99 €

Bénéfice disponible	291.041,98 €
Dotation à la réserve légale	0,00 €
Dotation à la réserve spéciale	0,00€
Dotation en autres réserves	0,00€

Bénéfice distribuable	291.041,98 €

Sur proposition du Président, l'Associé Unique décide d'affecter l'intégralité du bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 au poste « Report à Nouveau », qui s'élèvera à la suite de cette affectation à un montant de 291.041,98 euros.

TROISIEME DECISION

Conformément aux articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, l'Associé Unique approuve les dépenses et charges visées aux articles 39-4 et 39-5 dudit code, qui s'élèvent à :

- un montant de 59.533 euros au titre des amortissements et loyers excédentaires sur les véhicules de tourisme ;
- un montant de 33.199 euros au titre de la taxe sur les véhicules de sociétés.

QUATRIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du Code général des impôts, l'Associé Unique rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

EXERCICES AU TITRE DESQUELS LES DIVIDENDES ONT ETE VERSES	DIVIDENDES
31/12/2020	952.000 euros
31/12/2019	0 euro
31/12/2018	1.300.000 euros

Etant rappelé que conformément à la Deuxième Décision ci-dessus, aucun dividende n'a été distribué au titre de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt au greffe du Tribunal de commerce et de publicité.

*

* *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par l'Associé Unique.

Dräger France SAS


Représentée par
Monsieur Yves Le Gouguec

